

DECISION MUNICIPALE n° D20230921-126

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Spectacle	LA DAME DE CHEZ MAXIM	
Dates	jeudi 9 novembre 2023	
Lieu	Cinéma théâtre Le Carnot	
Attributaire	Compagnie Avrio	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat de cession relatif au spectacle « LA DAME DE CHEZ MAXIM », produit par La Compagnies Avrio, domiciliée 9 rue de la Jonquière – 75017 PARIS, proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2023-2024.

Article 2 : Le présent contrat de cession a pour objet l'organisation du spectacle « LA DAME DE CHEZ MAXIM », présenté le jeudi 9 novembre 2023 à 20 h 30 au cinéma théâtre Le Carnot d'Ussel.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **5 845.54 € T.T.C.**

Les frais liés aux transports des équipes et des décors, les logements et les repas sont compris dans le contrat.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, 21 septembre 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE